

DEPARTEMENT DE L'AIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE BELLEY

MAIRIE D'ARTEMARE

CANTON DE HAUTEVILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, et deux juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire
Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain CHERBLANC), Christine CONJAT, Isabelle ROUX, Valérie PONCET, Séverine MICHAILLE, Karine MICHAUD, Maurice BERRARD, Céline BERGER

Absent excusé : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel MASSE)

Absents : Frédéric FLAUJAT, Marcel LAMOTTE, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX, Mireille CHARMONT-MUNET

Secrétaire de séance : Céline BERGER

Délibération N°2025-32 délibération rectificative

**Objet : rachat à la SEMCODA des parcelles sises B 784, B 769, B 1294, B 1227 terrain sis rue des écoles
Ajout parcelle B 1226**

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2025-18 validant le prix de rachat au montant de 60 000 € HT, cependant la délibération ne mentionnait pas la parcelle B 1226 qui n'apparaît pas sur le cadastre.

Il convient d'inclure la parcelle B 1226, « encadrée » dans la parcelle B 769, d'une superficie de 15 m².

Il convient donc de redélibérer afin d'inscrire toutes les parcelles soit :

B 784
B 769
B 1294
B 1227
B 1226
Soit une superficie totale de 1 139 m2

Après en avoir délibéré, le Conseil à la majorité des membres présents ou représentés,

- **VALIDE** le prix pour le rachat des parcelles cadastrées N° B 784, B 769, B 1294, B 1227, B 1226 à la SEMCODA
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer le compromis de vente sous conditions suspensives prévu pour la réalisation de cette opération.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente Délibération.

Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley le 2025
et sa publication à cette même date.

Le Maire
Roland DESCHAMPS



Le Maire
Roland DESCHAMPS



Accusé de réception en préfecture
001-210100228-20250619-2025-31-DE
Date de réception préfecture : 19/06/2025